



A l'attention du Collège des Bourgmestre  
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 23 septembre 2016

**Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 29 septembre 2016**

**Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Échevins,**

**Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter à l'ordre du jour du Conseil du 29 septembre 2016 les deux points suivants :**

1. *Bilan de l'action de la Commune de Bertrix dans le cadre de sa reconnaissance comme commune du commerce équitable*
2. *Interpellation relative au concept de 'villes intelligentes' (traduction de l'anglais 'smart cities') et aux différentes possibilités de s'inscrire dans cette dynamique*

**Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques explications complémentaires relatives à ces points.**

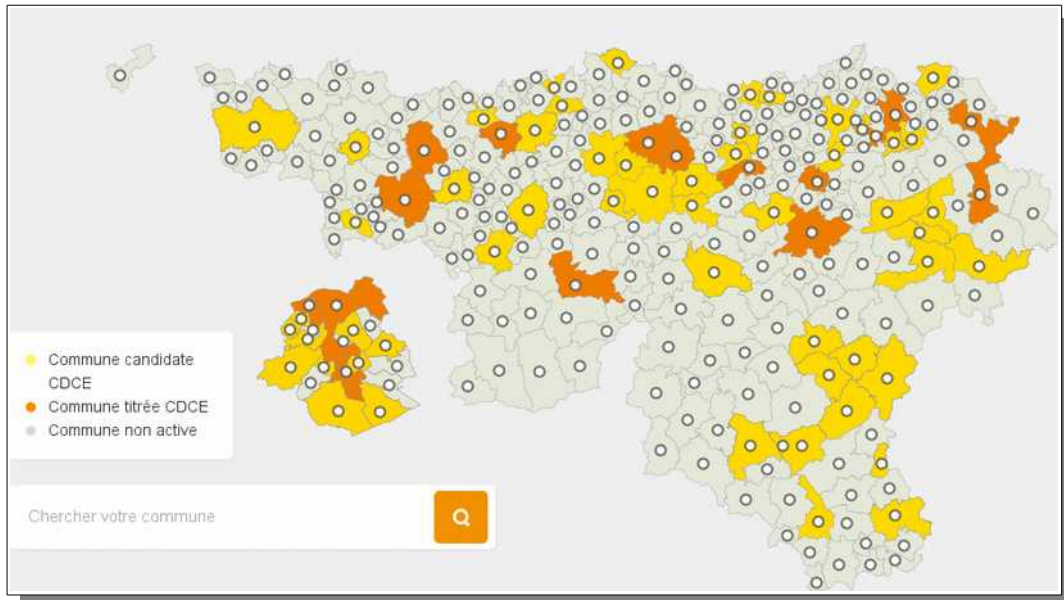
**Bonne journée.**

**Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE**

## **1. Bilan de l'action de la Commune de Bertrix dans le cadre de sa reconnaissance comme commune du commerce équitable**

Du 5 au 15 octobre, de nombreuses activités seront organisées en Wallonie et à Bruxelles dans le cadre de la semaine du commerce équitable (programme complet ici : <http://www.semaineducommerceequitable.be/fr/>).

Il y a un certain temps, la Commune de Bertrix avait marqué sa volonté d'obtenir le 'titre' de « Commune du commerce équitable ». La Commune est d'ailleurs reprise sur le site cde.be comme commune candidate « CDCE » :



Pour obtenir ce titre, il faut remplir six critères, à savoir :

- la commune doit s'engager à consommer du café et au moins un autre produit équitable ;
- quelques commerces et établissements horeca doivent proposer au moins deux produits issus du CE ;
- que des PME, associations et institutions fassent de même ;
- que la Commune sensibilise dans ce sens ;
- qu'un comité de pilotage coordonne la campagne pour obtenir ce label ;
- que la Commune soutienne une initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.

**Le Collège peut-il :**

**1/ confirmer sa volonté de développer à Bertrix une série d'activités visant à soutenir et développer la filière du commerce équitable,**

**2/ développer les activités qu'il compte organiser dans ce but, dans le cadre de la semaine du commerce équitable, mais aussi en-dehors de ce cadre.**

## **2. Interpellation relative au concept de 'villes intelligentes' (traduction de l'anglais 'smart cities') et aux différentes possibilités de s'inscrire dans cette dynamique**

*L'expression « ville intelligente » désigne une ville ou une commune utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour « améliorer » la qualité des services ou encore réduire ses coûts. Ce concept émergent désigne un type de développement urbain apte à répondre à l'évolution ou l'émergence des besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, tant sur le plan économique, social, qu'environnemental.*

*Une ville peut être qualifiée d'« intelligente » quand les investissements en capitaux humains, sociaux, en infrastructures d'énergie (électricité, gaz), de flux (humains, matériels, d'information) alimentent un développement économique durable ainsi qu'une qualité de vie élevée, avec une gestion avisée des ressources naturelles, au moyen d'une gouvernance participative et d'une utilisation efficiente et intégrée des TIC. (Source : WIKIPEDIA)*

Ce lundi 19 septembre, IDELUX invitait des responsables politiques, mais aussi des membres de la société civile, à réfléchir aux moyens de développer des initiatives s'inscrivant dans cette démarche avec pour objectif final l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, dans le respect de l'environnement.

Aucun représentant communal de Bertrix n'était présent. C'est dommage.

Néanmoins, tout n'est pas perdu. En effet, le 8 décembre se déroulera à Marche-en-Famenne **le salon « Smart City Wallonia »**. Durant toute une journée, des experts scientifiques / publics / privés apporteront des réponses aux interrogations des gestionnaires territoriaux sur base de cas pratiques :

- Quel intérêt pour ma commune de devenir une "Smart City" ?
- Par où commencer ? Comment analyser les opportunités et mettre en oeuvre un projet "Smart City" ?
- Quels sont les interlocuteurs des communes et quels sont les services proposés ?
- Quels sont les différents modèles de financement accessibles aux communes ?

Il serait bon que le Collège s'intéresse à cette dynamique nouvelle.

**Le Collège peut-il s'engager à participer à ce salon et à revenir ensuite en Conseil avec l'une ou l'autre proposition avec pour objectif d'offrir à la population des services plus en phase avec l'évolution technologique ?**